



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24287
15 juillet 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 14 JUILLET 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFRIQUE DU SUD
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Les participants à la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) dont les noms suivent ont exprimé le désir de participer au débat que le Conseil de sécurité consacra le 15 juillet 1992 à la situation en Afrique du Sud.

M. Mangosuthu G. Buthelezi

M. Lucas M. Mangope

Général de brigade Oupa J. Gqozo

M. J. N. Reddy

M. E. Joosab

M. Kenneth M. Andrew

M. E. E. Ngobeni

Je vous serais très obligé de bien vouloir permettre aux intéressés, conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire, de prendre la parole au Conseil afin de lui fournir des informations et de lui donner leur assistance dans l'examen des questions relevant de sa compétence.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) V. R. W. STEWARD